

opusdei.org

L'Opus Dei, une prélature personnelle

A l'approche du 28 novembre, date à laquelle le pape Jean-Paul II a érigé l'Opus Dei en prélature personnelle, nous vous proposons de mieux comprendre ce statut juridique en redécouvrant une interview donnée à Radio Vatican par l'abbé Laurent Touze, professeur à l'Université Pontificale de la Sainte Croix.

24 nov. 2015

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
opusdei.org/fr-ci/article/la-figure-des-
prelatures-personnelles-par-labbe-to/](https://opusdei.org/fr-ci/article/la-figure-des-prelatures-personnelles-par-labbe-to/) (7
juil. 2025)